



LE RESTAURANT SCOLAIRE VOUS REOUVRE SES PORTES

Vous avez plus de **65 ans**,
Venez déjeuner au restaurant
scolaire un **mercredi** midi.
Votre conjoint(e) peut venir.

Horaires : de **11 h 45 à 13 h 15**

Quand : le mercredi pendant le
temps scolaire



Période : à partir du 15
novembre 2023,
uniquement le mercredi

Inscription : à la mairie 15
jours avant la date du repas

**Attention, accueil limité à
8 personnes**

Tarif : **6,00 €** par personne (tarif
applicable jusqu'au 5 juillet 2024)
Paiement à réception de facture.

Renseignements à la mairie
au 05.49.37.60.40
info@ville-biard.fr